

SOUDAN DU SUD, ÉTHIOPIE ET DJIBOUTI : L'ÉNERGIE ET L'EAU, CLEFS DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA STABILITÉ DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Pays de la Corne de l'Afrique au Soudan du Sud, en Éthiopie et à Djibouti

17 au 24 septembre 2013

Composée de MM. Louis Duvernois, Président du groupe, René Beaumont, Président délégué pour Djibouti, et Pierre-Yves Collombat, président délégué pour l'Éthiopie, une délégation du groupe d'amitié France-Pays de la Corne de l'Afrique s'est rendue au Soudan du Sud, en Éthiopie et à Djibouti du 17 au 24 septembre 2013.

Pour cette mission, la délégation avait choisi de privilégier **les thèmes de l'eau et de l'énergie**. Il s'agissait également de conforter les bonnes relations avec les parlements éthiopiens et djiboutiens et de poser les jalons d'une relation interparlementaire pérenne avec l'Assemblée nationale du Soudan du Sud.



I. Sud-Soudan : premiers pas d'un jeune État en demande de France

Première délégation française officielle à se rendre au Soudan du Sud depuis la venue de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, pour les cérémonies de l'Indépendance (9 juillet 2011), la délégation sénatoriale a été chaleureusement accueillie et reçue au plus haut niveau, les 18 et 19 septembre.

Le Président Salva Kiir étant alors absent de Djouba, les sénateurs se sont entretenus notamment avec le Général James Wani Igga, vice-président de la République, M. Barnaba Marial Benjamin, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, et M. John Gai Yoh, ministre de l'Éducation, des Sciences et de la Technologie.

De ces entretiens, il est ressorti **trois messages essentiels** : la nécessité de renforcer le dialogue politique au plus haut niveau entre la France et le Soudan du Sud, d'intensifier les relations économiques et commerciales, en particulier dans le domaine pétrolier, et de prolonger l'aide apportée au jeune Etat, en particulier dans le domaine de l'aide au développement et de l'apprentissage du français.

A – Développer les relations bilatérales entre le Soudan du Sud et la France

Les interlocuteurs rencontrés par la délégation ont présenté **la France comme une alliée fidèle du Soudan du Sud**, depuis les années 80, en particulier après l'abrogation forcée du régime d'autonomie, en juin 1983. Ils ont émis le vœu que le dialogue politique avec la France se développe au plus haut niveau et qu'elle puisse contribuer à la sécurisation et au développement du pays ainsi qu'à la résolution des questions sensibles de la région d' Abyei, du tracé de la frontière avec le Nord-Soudan et du sort des populations du Kordofan et du Nil Bleu.

L'appui de la France a, en outre, été sollicité pour favoriser le développement des relations avec les pays frontaliers francophones de la région (République démocratique du Congo, République centrafricaine). À cet égard, la présence à Paris du Chef de l'Etat sud-soudanais, pour le Sommet africain de l'Élysée des 6 et 7 décembre, a également été largement évoquée. La délégation sénatoriale y a vu une opportunité à saisir pour développer le dialogue bilatéral au plus haut niveau.

Lors de sa visite à Djouba, la délégation sénatoriale a également été reçue par le Président de l'Assemblée nationale, M. Manasseh Magok Rundial, afin de **poser les fondations d'une relation interparlementaire pérenne avec le Parlement sud-soudanais.**

B – Les axes prioritaires du développement sud-soudanais : l'agriculture, le pétrole et les infrastructures

- Lors de son séjour à Djouba, la délégation a eu l'occasion de rencontrer les représentants de la communauté économique française, et en particulier, ceux de l'entreprise Total. **Le redémarrage rapide de la production pétrolière**, sur les quelque 110 000 km² de concession que l'entreprise française détient sur place, **a été unanimement souhaité par les responsables politiques sud-soudanais rencontrés par la délégation**, la perception des revenus pétroliers afférents étant vital pour le pays. Outre les aléas concernant l'acheminement du pétrole *via* les oléoducs transitant par le Nord Soudan, subsistent des difficultés d'ordre essentiellement juridique, liées à l'adoption d'une loi sud-soudanaise récente, d'inspiration norvégienne, très contraignante pour les opérateurs. Les autorités sud-soudanaises ont toutefois admis que ces difficultés pourraient être aisément surmontées, dès lors qu'une volonté politique forte des deux pays serait exprimée au plus haut niveau.

- Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères et le vice-président Igga ont souligné le potentiel considérable que représentent les **ressources minérales** (or, fer, nickel, cuivre, uranium, etc.) **et agricoles** (terres arables, eau, bétail) du Soudan du Sud. Actuellement encore très faiblement exploitées, **elles pourraient être le socle du décollage économique du Soudan du Sud ainsi que du développement des relations commerciales avec la France.** Le ministre de l'agriculture sud-soudanais, M. Beda Machar Deng, s'est d'ailleurs rendu en France en novembre pour s'enquérir de l'expertise française dans le domaine agro-alimentaire et le contrôle sanitaire, l'objectif étant d'atteindre l'autosuffisance alimentaire du pays en 2015.

- Le décollage de l'économie sud-soudanaise dépend également de **l'assainissement du climat des affaires**, encore trop marqué par la corruption, mais aussi de la mise en place **d'infrastructures de base et de transports** (traitement et acheminement de l'eau, production électrique, routes, voies ferrées, oléoducs, etc.).

La France pourrait poursuivre l'aide modeste, mais appréciée, apportée dans ces domaines, en finançant par exemple de nouveaux projets d'assainissement de l'eau (seuls 34 % de la population ont accès à l'eau potable), la construction d'écoles techniques ou l'acquisition de générateurs électriques pour l'Université de Djouba, dans le cadre de partenariats avec l'Allemagne ou d'autres pays européens.



La délégation reçue par le vice-président du Soudan du Sud, M. James Wani Igga (au centre) en présence de M. Christian Bader, ambassadeur de France (à droite).

C – Renforcer la présence culturelle française

La délégation, qui a rencontré le nouveau ministre de l'Éducation et le Vice-chancelier de l'Université de Djouba, s'est félicitée de **la présence des locaux de l'Alliance française au cœur du campus**, lequel accueille plus de 10.000 étudiants. L'ambassadeur de France, Son Exc. M. Christian Bader, a fait valoir la nécessité d'une rénovation des locaux de l'Alliance afin d'en renforcer l'attractivité.

L'enseignement du français étant une des clefs de l'intégration du Soudan du Sud dans l'Afrique francophone et de sa plus grande visibilité internationale, les propositions d'un appui à son développement *via* l'octroi de bourses, la mise en place de formations destinées aux fonctionnaires ou de partenariats universitaires –en particulier avec l'Université de Djibouti ou d'autres universités françaises– ont été accueillies favorablement par les interlocuteurs de la délégation.

Rencontré par le groupe d'amitié, le 6 décembre, à l'occasion de sa venue à Paris pour le Sommet africain de l'Élysée, Son Exc. M. Salva Kiir, Président de la République du Soudan du Sud, a confirmé la volonté de son pays de développer l'apprentissage du français.

II – L'Éthiopie : vecteur de stabilité et de développement dans la région

Au cours de sa visite en Éthiopie, du 19 au 22 septembre, la délégation s'est rendue sur le chantier du barrage « Grande Renaissance », et s'est entretenue notamment avec M. Hailemariam Dessalegn, Premier ministre, M. Berhane Gebre-Christos, secrétaire d'État pour les affaires étrangères, M. Mohamed Rachid, président de la Chambre de la Fédération (seconde chambre du parlement éthiopien), et une délégation du groupe d'amitié Éthiopie-France.

A – Une ambition énergétique, socle du développement du pays et de la région

Le Premier ministre Hailemariam, rencontré par la délégation, a exposé les ambitions et les premiers succès du plan de croissance et de transformation éthiopien (GTP), qui se traduit depuis plusieurs années par un taux de croissance du PIB soutenu, proche de 10 %.

Il a insisté sur l'importance du **développement économique** et de l'essor des relations commerciales entre les pays de la région, qui doivent contribuer à sa **prospérité et à sa stabilité**. L'accroissement de la production d'électricité d'origine hydraulique en particulier et le développement des interconnexions avec les pays de la région et, au-delà, jusqu'à la Turquie et à l'Espagne, devrait permettre de réduire de manière significative la production d'énergie fossile sur le continent africain.

La délégation s'est rendue sur le chantier du **barrage « Grande Renaissance »**, situé sur le Nil, à 25 km de la frontière du Soudan, au Nord-Ouest du pays. Elle a pu constater l'ampleur de ce projet d'un montant de 5,4 milliards de dollars dont la réalisation doit permettre d'augmenter la capacité électrique de l'Éthiopie de 6 000 mégawatts.

Avant son départ, la délégation s'est entretenue avec l'Ambassadeur d'Égypte, qui lui a fait part des inquiétudes de son pays au sujet de ce projet. Les responsables du chantier se sont voulu rassurants quant à la solidité de l'édifice et à son impact sur le cours du fleuve, le débit ne devant pas être affecté sur le long terme, excepté pendant la période de remplissage, estimée de 4 à 7 ans. L'existence du barrage devrait au contraire permettre de réguler le cours du fleuve en réduisant les phénomènes d'évaporation des eaux pendant la saison sèche et en limitant les crues pendant la saison des pluies.



Chantier de construction du barrage « Grande Renaissance » au Nord-Ouest de l'Éthiopie

B – Une relation interparlementaire confortée

Au cours des échanges avec M. Kassa Teklebrhan, président de la Chambre des Fédérations, il a été convenu d'organiser un séminaire interparlementaire sur le contrôle de constitutionnalité et sur la décentralisation.

La délégation a été reçue à l'Assemblée nationale par Mme Shitaye Minale, vice-présidente, et plusieurs députés du groupe d'amitié Éthiopie-France présidé par M. Bashir Alim Mehdi. Les sénateurs ont rappelé la possibilité pour les fonctionnaires éthiopiens de participer aux **cycles de formation anglophones ou francophones** organisés par le Sénat en partenariat avec l'ENA et l'Assemblée nationale et **ont convié leurs homologues à se rendre en France en 2014**.

C – Préserver l'enseignement du français

La délégation a rencontré des représentants des enseignants et des parents d'élèves du Lycée Guebre Maryam, pour évoquer à la fois les problèmes posés par la hausse des frais de scolarité pour les familles autochtones, parfois contraintes de renoncer à scolariser leur enfant à l'école française, mais aussi l'incertitude qui pèse sur l'avenir du lycée tant que le bail de l'établissement n'aura pas été renouvelé. En cas de blocage, le Premier ministre s'est engagé à intervenir auprès de la mairie d'Addis Abeba, tout en rappelant son souhait d'une relance de l'enseignement du français.

III. Djibouti à la croisée des chemins

La délégation s'est rendue à Djibouti les 22 et 23 septembre et s'est entretenue notamment avec M. Ismaïl Omar Guelleh, Président de la République, plusieurs membres du Gouvernement, dont le ministre des finances chargé des négociations avec l'opposition, M. Idris Arnaoud Ali, Président de l'Assemblée nationale, et plusieurs députés djiboutiens, parmi lesquels l'ancien Premier ministre, M. Dileita Mohamed Dileita.

A – La création d'un Sénat djiboutien pour sortir de l'impasse politique ?

Suite à la contestation par l'opposition des résultats des élections législatives de février 2013, les interlocuteurs rencontrés par la délégation se sont inquiétés de l'apparition d'un mouvement religieux proche des Frères musulmans égyptiens, bénéficiant de financements extérieurs.

Parmi les voies explorées pour la recherche d'un compromis, la mise en place d'une Seconde chambre, dotée dans un premier temps de pouvoirs consultatifs, permettrait aux candidats « non élus » à l'Assemblée nationale de participer ainsi aux travaux du Parlement djiboutien.



La délégation reçue par le groupe d'amitié Djibouti-France et le Président de l'Assemblée nationale

B – La présence française à l'épreuve des contraintes budgétaires : quel sort pour l'Hôpital Bouffard ?

Outre les soins dispensés aux militaires français et à leurs familles, l'hôpital Bouffard accueille actuellement les militaires et les civils djiboutiens et étrangers présents à Djibouti et participe ainsi au rayonnement de la France dans la région. Le Traité de coopération en matière de défense entre la France et la République de Djibouti du

21 décembre 2011 (en cours de ratification) a prévu la rétrocession de l'établissement aux autorités djiboutiennes en 2015 et la **création d'un centre médico-chirurgical inter-armées** pour les Forces françaises de Djibouti (FFDJ) et leurs familles, dont le coût limité devrait permettre de dégager 5 millions d'euros d'économies par an.

Selon la Direction inter-armées du service de santé des FFDJ, la présence militaire française ne suppose pas forcément le maintien de l'hôpital d'autant plus que sa mise à niveau technique nécessiterait des investissements importants. Aussi, afin de faciliter la reprise de l'hôpital par les autorités djiboutiennes, l'Agence française de développement (AFD) a-t-elle rédigé un rapport proposant trois orientations : le maintien de l'hôpital comme structure des forces armées djiboutiennes, sa transformation en structure de santé privée ou son abandon pour un autre projet. À ce jour, les autorités djiboutiennes n'ont pas encore fait connaître leur position. Dans ses échanges avec les représentants des FFDJ et l'ambassade de France, la délégation n'a souhaité écarter aucune des pistes qui pourraient permettre la poursuite des activités de l'hôpital : participation majorée des patients au financement des soins, subvention de l'Union européenne, contribution financière de la Caisse des Français de l'étranger et des pays dont les ressortissants bénéficient des soins hospitaliers, etc.

*

Dans cette zone en plein essor, à la fois stratégique et très exposée au terrorisme, la présence française, attendue et utile, doit être confortée. C'est l'intérêt de la France que de faire vivre les liens d'amitié tissés au cours de l'histoire avec ces trois pays.

Composition de la délégation



M. Louis DUVERNOIS
Président du groupe
Sénateur représentant
les Français établis hors de France (UMP)



M. René BEAUMONT
Président délégué pour Djibouti
Sénateur de la Saône-et-Loire (UMP)



M. Pierre-Yves COLLOMBAT
Président délégué pour l'Éthiopie
Sénateur du Var (RDSE)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_588.html